



Le mot du Maire

Préparer la ville de demain

Lors du Conseil Municipal du 16 septembre 2010, deux délibérations susceptibles de faire évoluer la configuration de notre ville ont été votées. L'une concerne la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) pour l'urbanisation du secteur de Las Fonses, l'autre la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Pour Las Fonses, une procédure de ZAC exigeante

Sur 13 hectares, le futur éco-quartier de Las Fonses-Bois Vieux accueillera de l'habitat, des activités économiques, un équipement public ainsi qu'un espace vert de 3 hectares. Par sa complexité, la procédure de ZAC pourrait apparaître trop contraignante. S'agissant d'une opération aussi importante pour la commune, nous pensons au contraire qu'elle constitue une opportunité. La concertation avec la population s'est révélée être un atout puisque ce processus entamé en 2007 a abouti au choix partagé d'un scénario d'aménagement. Autre type d'avantage conféré à la ZAC, le récent avis de l'État sur l'étude d'impact sur l'environnement nous pousse à affiner encore le projet, notamment en garantissant mieux les continuités écologiques entre Bois Vieux et Saudrune. Surtout, la procédure de ZAC permet à la collectivité de maîtriser l'aménagement du territoire en définissant des objectifs d'organisation de l'espace et de construction.

Conforter le centre-ville et préserver des espaces de nature

Le principal objet de la modification du PLU est de conforter le centre-ville de Villeneuve-Tolosane. Un léger élargissement de la zone UA, correspondant au secteur le plus densément peuplé de la commune, couplé à une modification des règles d'alignement des immeubles et de constructibilité devrait favoriser le renouvellement urbain. Dans le même temps, un assouplissement des règles en matière de places de stationnement encouragera la création de commerces de proximité. La modification du PLU a également permis de positionner de nouveaux emplacements réservés pour faciliter de futurs agrandissements de la zone de nature et de loisirs du Bois Vieux et, plus ponctuellement, d'édicter des règles limitant la construction de logements à l'aplomb des lignes haute tension.

Ces orientations, partagées par l'ensemble du Conseil Municipal, ne produiront leurs effets qu'à moyen et long terme.

Le temps d'évolution de la ville ne se compte pas en mois mais bien en années.

Le maire,

Dominique Coquart

Repas de rue et concert sur la place du Fort symbolisent l'ambiance conviviale des Portes Ouvertes sur la Ville 2010.





Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du 16 septembre.

Parmi les points abordés figuraient notamment * :

ZAC Las Fonses-Bois Vieux

Pour faire suite aux observations du contrôle de la légalité (Préfecture), l'étude d'impact sur l'environnement et le rapport de présentation du dossier de création de la ZAC ont été complétés et corrigés. Le Conseil Municipal approuve ce nouveau dossier de création et arrête le périmètre de la ZAC Las Fonses-Bois Vieux.

Avis sur la modification du PLU du Grand Toulouse - Villeneuve-Tolosane

Le dossier soumis à enquête publique du 7 juin au 9 juillet s'articulait autour de trois objectifs : favoriser l'émergence d'un périmètre de centre-ville élargi, poursuivre et renforcer la mise en oeuvre des objectifs de mixité sociale, procéder à des modifications des règlements et des emplacements réservés. A l'issue de l'enquête publique, la Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable au dossier et aux nouvelles propositions de rédaction. La commune prononce aussi un avis favorable

à l'approbation par la Communauté Urbaine de la 2^{ème} modification du PLU du Grand Toulouse - Commune de Villeneuve-Tolosane, qui devra être adoptée par le Conseil communal de la Commune de Villeneuve-Tolosane.

Demande de subventions

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général pour favoriser le bon fonctionnement du RASED pour 2010-2011 et permettre l'acquisition des matériels spécifiques à l'activité (psychomotricité, création, jeux, tests). Le RASED vise à apporter aux élèves en difficultés un soutien pédagogique facilitant leur accès aux apprentissages scolaires et sociaux.

Petite enfance

Suite à un avis favorable du Conseil Général, la crèche collective et la crèche familiale sont réunies en un seul établissement d'accueil collectif et familial (EACF) de moins de 100 places. Un nouveau règlement de fonctionnement est donc approuvé pour acter cette transformation.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

* le compte rendu complet est disponible en Mairie et sur www.villeneuve-tolosane.fr, rubrique Conseil Municipal.

Agenda municipal

■ Théâtre - La Belle et la Bête

Samedi 2 octobre à 20h30 au Théâtre Marcel Pagnol.

Avec le théâtre Plain-chant. Entrée gratuite - Spectacle tout public à partir de 12 ans. Inspirée du célèbre conte, cette pièce contemporaine nous entraîne avec beaucoup de tendresse et de poésie dans un monde féerique où une belle jeune fille s'éprend d'un homme dont le visage défiguré évoque celui d'une bête. La fin totalement inattendue surprendra tous les spectateurs.

■ L'Heure du Conte

Mercredi 6 octobre à 10h30 à la Médiathèque Clémence Isaure. Le rendez-vous des petits et des grands pour découvrir les joies de la lecture, des chansons et des comptines. Sur inscription - Durée : 30 minutes environ.

■ Conseil Municipal

Jeudi 7 octobre à 19h, Mairie Annexe (Place de la Canalette).

■ Documentaire - Connaissance du Monde: Prague et la Bohême, un voyage au cœur de l'Europe. Par Eric Fontaneilles.

Vendredi 15 octobre à 21h au Théâtre Marcel Pagnol.

Tarifs : 6 € adultes, 4 € enfants - 12 ans.

■ Théâtre - Fragments de théâtre I et II

Samedi 16 octobre à 20h30 et dimanche 17 octobre à 17h, au Théâtre Marcel Pagnol. Avec la Cie les Insomniaques, textes de Samuel Beckett.

■ Journée hip-hop

Samedi 23 octobre de 10h à 19h, avec la Maison des Jeunes. Jam graffiti dans le cadre de Juice Festival. Concert de rap à la salle Albert Camus de Cugnaux de 20h30 à 1h.

■ Poésie - Les Souffleurs de Vers: Viens sur ma bouche

Samedi 23 octobre à 20h30 au Théâtre Marcel Pagnol. Pour adultes - Entrée gratuite. Les souffleurs de Vers, en résidence à la Médiathèque de Villeneuve-Tolosane, explorent depuis 7 ans les écritures poétiques, des plus anciennes aux plus contemporaines. « Viens sur ma bouche » est un spectacle qui tente de parler d'amour, de désir, de livrer les ressentis, imaginaires, rêves, visions dont on n'ose pas parler.

■ Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Vendredi 29 octobre de 9h à 12h, au 1^{er} étage de la Mairie.

A venir en novembre...

● Le Club des Lecteurs

Mercredi 10 novembre à 10h30 à la Médiathèque Clémence Isaure. Gratuit, ouvert à tous.

● Course solidaire - 5^e édition de la Ronde Villeneuvoise

Dimanche 14 novembre à 10h au gymnase Micheline Ostermeyer. Organisée par l'Office du Mouvement Sportif en partenariat avec la Mairie de Villeneuve-Tolosane.

Renseignements : 05 62 20 77 10 - sportculture@villeneuve-tolosane.fr

● Documentaire Connaissance du Monde: Sahara, les Touaregs du Niger

Vendredi 19 novembre à 21h au Théâtre Marcel Pagnol.

Tarifs : 6 € adultes - 4 € enfants moins de 12 ans.

● Soirée court-métrages avec l'association Imag'In

Vendredi 26 novembre à 20h30 au Théâtre Marcel Pagnol. Entrée libre.

● Le Cercle Littéraire

Samedi 27 novembre à 10h30 à la Médiathèque Clémence Isaure.

Lecture d'œuvres de littérature classique. Gratuit - ouvert à tous.

BRÈVES

Gestion des risques industriels : exercice de simulation le 5 octobre

Le mardi 5 octobre 2010, la Préfecture de la Haute-Garonne, en collaboration avec les communes de Portet-sur-Garonne, Cugnaux, Toulouse et Villeneuve-Tolosane, organise un exercice de simulation sur le site de l'entreprise Linde France dans le cadre du plan particulier d'intervention (PPI). Cet exercice a pour seul but de tester l'organisation des secours en cas d'accident industriel et notamment l'alerte de la population et les mesures de gestion du trafic. Une sirène d'alerte retentira aux alentours de 14h30 pour simuler l'accident, puis une deuxième fois pour marquer la fin de l'exercice. La mise en place des déviations routières à proximité de l'établissement sera également simulée et la circulation ne sera pas interrompue. Les riverains intégrés au périmètre du PPI ont été prévenus individuellement : toutes les dispositions seront prises pour que les activités habituelles de chacun ne soient pas perturbées.

Inscriptions aux cours d'arts plastiques

L'école municipale d'arts plastiques fait sa rentrée le 19 octobre. Dans l'attente de l'ouverture du Majorat rénové, les cours se dérouleront à la Maison des CLAE (impasse des Bergeronnettes) qui s'ouvre à tous pour l'occasion : enfants, adultes, débutants ou confirmés pourront travailler leur technique et laisser libre cours à leur créativité :

- mardi 9h30-12h : adultes confirmés et démarche personnelle
- mardi 18h à 20h : adultes débutants
- mercredi 9h30 à 11h : enfants 6-8 ans
- mercredi 11h à 12h30 : enfants 9-11 ans
- jeudi 18h à 20h : adultes en approfondissement.

L'inscription trimestrielle s'élève à 32 € pour les Villeneuvois, 48 € pour les résidents d'autres communes et 20 € pour les moins de 18 ans. Renseignements et inscriptions au service culture, sport et vie associative :

Tél. : 05 62 20 77 10 ou sportculture@villeneuve-tolosane.fr

Samedi 23 octobre : jam graffiti à Villeneuve-Tolosane

Cette année, le Juice Festival, initiative intercommunale de diffusion de la culture hip hop fait étape à Villeneuve-Tolosane, qui accueille le jam graffiti le samedi 23 octobre de 10h à 19h. Un jam graffiti, c'est la rencontre de plusieurs artistes qui accordent leur style, afin de créer ensemble une œuvre unique. Des graffeurs locaux, nationaux (Paris, Lyon) et internationaux (Espagne, Angleterre) réaliseront de grandes fresques durant toute la journée sur plusieurs sites de la commune (stade Robert Franc, city-stade des Bergeronnettes). Le public pourra apprécier la complexité de cet art, rencontrer les artistes en action. Signe supplémentaire de la politique d'implantation d'œuvres dans la ville, les créations seront conservées sur les murs de la commune.

Nouvelle adresse pour le SSIAD

(service de soins infirmiers à domicile)

Le SSIAD assure les soins d'hygiène générale et d'aide à la personne afin de maintenir les personnes âgées dépendantes à leur domicile. Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie. Une prescription médicale est indispensable pour en bénéficier. Le SSIAD a aménagé dans de nouveaux locaux, toujours à Plaisance du Touch.

Nouvelle adresse : SSIAD ADMR : 1, rue de l'Ousseau

Bât. H - Appart. 81 - 31830 Plaisance du Touch

Tél. : 05 34 52 71 40 ou CCAS Villeneuve-Tolosane : 05 62 20 77 39

Pharmacies de garde

3 octobre :

Pharmacie Cochet-Naudin

71, avenue de Toulouse - Cugnaux

☎ 05 61 92 13 37

10 octobre : Pharmacie

de la Commanderie

110 avenue du Marquisat - Tournefeuille

☎ 05 61 06 88 78

17 octobre : Pharmacie Méningaud

2, avenue du Général Leclerc - Cugnaux

☎ 05 61 31 14 44

24 octobre :

Pharmacie Saint-Laurent

11, avenue de Toulouse - Cugnaux

☎ 05 61 92 04 89

31 octobre :

Pharmacie de Gascogne

60, route d'Ox - Seysses

☎ 05 61 56 19 20



Contacts Mensuel d'information communale édité par la Mairie de Villeneuve-Tolosane.

Directeur de la Publication : Dominique Coquart

Chargés de communication : Aurélie Corbi et Fabien Marzelière

Dépôt légal de parution - N° ISSN : 1283-5285 - N° 89 - Octobre 2010

Midi-Pyrénées Impression - RCS Toulouse n° B 337 45 160

